TROISIEME AVIS AUX FIDELES; SUR L'ARGUMENT TIRE DE LA LIAISON DE L'OEUVRE DES...

Jérôme Besoigne, Giuseppe Garampi, ...

Digitized by Google

guériſon mis à part. La liaiſon des uns & des autres ſera, ſi l'on veut, une énigme ; mais en attendant le dénouement, nous donnerons à Dieu les miracles, & nous abandonnerons les Convulſions à qui il appartiendra.

Que les Convulſions guériſſantes, comme on les appelle, portent les caracteres déſavantageux qui deshonorent les autres, c'eſt un fait ſi notoire, que perſonne ne peut le conteſter : attitudes indécentes, actions puériles, fauſſes énonciations, aliénation d'eſprit, demande de ſecours violens & meurtriers, diſcours indiſcrets, outrageux, calomnieux, agitations hideuſes, & qui tiennent du tourment d'un Poſſedé. Il me ſuffira de nommer ici les Convulſions guériſſantes de la Virginie, de la Duſſon, de la Roſalie, de la petite Houbigant. Et quoique toutes les perſonnes qu'on dit avoir été guéries, ou avoir guéri des malades dans l'opération des Convulſions, ne ſoient pas dans le même décri que ces quatre, (car il faut rendre juſtice aux perſonnes:) je ſuis bien aſſuré qu'on n'en pourra pas citer une ſeule, dont le Convulſionnat ne ſoit vitié par quelqu'un au moins des caracteres deſavantageux que j'ai rapportés. (a) Or il n'en faut qu'un pour décider contre la divinité de la Convulſion, ſi l'on s'en rapporte aux régles de diſcernement que nous fournit la Tradition. Qu'on conſulte les paſſages de l'Ecriture & des Peres, & les autoritez des Théologiens, qui ſont imprimés à la fin des deux Problêmes. En voici les preuves.

III.

I. L'état d'une perſonne qui prophétiſe, ou qui dit & fait des choſes ſingulieres dans l'aliénation d'eſprit, ou dans des agitations violentes, n'eſt point de Dieu. *Lactance, Militiades, S. Athanaſe, S. Jérôme, S. Baſile, S. Cyrille de Jeruſalem, S. Epiphane, S. Chryſoſtôme, S. Thomas, Toſtat, Cajetan, Eſtius, Fromond, le Cardinal Bona, Peliſſon.*

II. Le mélange d'actions indécentes, c'eſt-à-dire contraires à la pudeur, à la gravité, à l'humilité, à la charité, aux differentes régles des mœurs, décide contre la divinité de l'état où ſe trouvent ces choſes, quelque beau que paroiſſe d'ailleurs cet état. *Le Livre de la Sageſſe, S. Paul, Firmilien, S. Hilarion, S. Chryſoſtôme, S. Bonaventure, Gerſon, Cajetan, Sylvius, Bona.*

III. Les fauſſes prédictions marquent que ce n'eſt pas l'Eſprit de Dieu qui anime la perſonne qui parle, quand même elle diroit vrai quelquefois. *Le Livre du Deuteronome, Euſebe & Aſterius Urbanus, tous les Peres qui ont combattu Montan, S. Chryſoſtôme, S. Auguſtin, S. Grégoire le grand, Gerſon, S. Thomas, Bona.*

IV. Ni les diſcours religieux, ni le ſpectacle des choſes édifiantes, ni les bons effets qui ſuivent, ni la liaiſon avec des prodiges, ne ſçauroient canoniſer un état qui eſt réprouvé par les Régles précedentes, parce qu'il n'eſt pas abſolument impoſſible au démon, ou de contrefaire toutes ces choſes, ou de s'y mêler. *S. Paul, Lactance, S. [illegible], S. Grégoire, tous les auteurs qui ont combattu les epreuves ſuperſtitieuſes, & la bizarre dévotion des Fla-*

(a) Quand j'accorderois, qu'après avoir retourné l'œuvre en tous les ſens, on pourroit peut-être parvenir à trouver une ou deux Convulſions ſur une auſſi prodigieuſe multitude ; de bonne foi, que gagneroit à cela le corps & la totalité des Convulſions guériſſantes dont il s'agit ?

Digitized by Google

gellans, S. Bonaventure, Gerson, Toſtat, Sainte Thereſe, Bloſius, Bona, Nicole.

V. Pour être en droit de s'écarter des Régles, ſoit dans la ſpéculation, ſoit dans la pratique, il faut que l'exception & la diſpenſe ſoit auſſi claire pour le moins que la Régle, telle que ſeroit une révelation expreſſe & certaine. *Gerſon, le Cardinal Bona, &c.*

IV.

Ce ſont-là les principes & les régles par leſquels il faut juger de toute œuvre qui eſt dans le genre ſingulier & merveilleux, & par conſéquent de celle des Convulſions guériſſantes, ou non guériſſantes : Car ſi l'on vouloit faire de l'Oeuvre des Convulſions une œuvre privilegiée qui pourroit récuſer le jugement des Régles, ce ſeroit, ou parce que la Tradition qui les établit n'auroit pas prévû qu'il arriveroit un jour un phénoméne ſingulier qu'il faudroit excepter, & de là il s'enſuivroit que le S. Eſprit qui a conduit l'Egliſe, n'auroit pas pourvû à lui donner des régles ſûres pour juger de toutes choſes, ce qui n'eſt pas ſoutenable : ou bien ce ſeroit que la Tradition elle-même auroit fait quelque exception, telle que celle du cas des miracles mêlés dans une œuvre réprouvée par tout le reſte ; mais c'eſt de quoi nous ne voyons aucun veſtige ; le contraire même y eſt expreſſément marqué : & quand il n'y auroit que la conduite de l'Egliſe au ſujet des épreuves ſuperſtitieuſes de l'eau & du feu, qu'elle a condamnées & proſcrites, nonobſtant les merveilles dont ces épreuves étoient ordinairement ſuivies & décorées, c'en ſeroit aſſez pour nous fixer invariablement. C'eſt auſſi un des principaux moyens que les trente Docteurs ont employés dans leur Conſultation.

Je ne comprends pas ce que prétendent les Convulſionniſtes, en rejettant le parallele des Convulſions avec les épreuves, ſur ce que celles ci étoient volontaires, & que celles-là ſont involontaires. C'eſt une difference qui ne fait rien à la déciſion dont il s'agit. Qu'une Oeuvre ſoit volontaire, ou non, du côté de l'homme, il n'en ſera pas moins vrai, que ſi elle eſt par ſa nature réprouvée ſelon les bonnes régles, des miracles qui ſurviendront ne peuvent ſervir à la canoniſer. Car ſi l'on dit que dans les épreuves qui étoient volontaires du côté des hommes, Dieu pouvoit accorder quelques faveurs à leur bonne foi & à leur ſimplicité, quoiqu'il n'approuvât pas l'action qu'ils faiſoient ; pourquoi ne dira-t-on pas de même, que Dieu accordera auſſi quelques merveilles de ſa bonté à la bonne foi de ceux qui ont des Convulſions involontaires, ou à l'interceſſion de ſon ſerviteur qui s'y rencontre toujours, quoiqu'il ne reconnoiſſe pas les Convulſions pour ſon œuvre ! Eſt-ce que la bonne foi & la ſimplicité ne méritent pas autant d'être excuſées & favoriſées dans des perſonnes qui ſeroient affligées involontairement, que dans d'autres qui commettent volontairement, mais par ignorance, ce que la Loi de Dieu défend ?

V.

Nous pourrions en demeurer là ; les Convulſions conſiderées au grand jour des Régles, ſont décidées non divines : leur liaiſon avec des guériſons

Digitized by Google

miraculeuſes, ne peut point les juſtifier, non plus qu'aucun autre caractere avantageux qui ſeroit mêlé avec les mauvaiſes. C'eſt ce que décident les mêmes Régles. Donc les Convulſions priſes en elles-mêmes, doivent ſubir le même ſort que les autres, parce qu'elles renferment toujours quelques-uns des vices qui font réprouver les autres; n'y auroit-il que celui-ci, de prononcer dans l'état de Convulſion en faveur de toute l'Oeuvre, & de ſe déclarer pour la divinité de pluſieurs Convulſions que les Convulſioniſtes avouent eux mêmes n'être pas divines; ce qui eſt une fauſſe énonciation, indigne de l'Eſprit de Dieu. Il demeurera donc établi & conclu que nous recevrons les guériſons miraculeuſes des Convulſions, ſi ce ſont de vrais miracles, & que nous abandonnerons les Convulſions qui y paroiſſent liées, nonobſtant l'énigme de leur liaiſon.

Ce qui me reſte à dire, ſera ce qu'on appelle ſurabondance de droit: & la queſtion reſte toujours décidée en dernier reſſort, indépendamment des réflexions & des conjectures que nous allons propoſer.

Car s'il eſt permis d'abonder en conjectures dans une matiere qui a do l'obſcurité, je diſtinguerai entre les guériſons faites dans les Convulſions, & ſeulement en leur compagnie; & les guériſons qu'on prétend opérées par les Convulſions & par les Convulſionnaires.

Pour ce qui eſt des premieres, elles ne doivent pas nous arrêter: la liaiſon des Convulſions avec elles n'eſt qu'une liaiſon de ſimple proximité, de concomitance toute pure pour le lieu & pour le tems. Or on convient de part & d'autre, que tout ce qui arrive dans l'accompagnement d'une Oeuvre divine n'eſt pas divin; l'argument de la liaiſon, ſans en devenir meilleur, ſeroit pourtant plus ſpécieux, ſi l'on pouvoit établir que toutes les perſonnes guéries au Tombeau, ou par l'invocation du B. Diacre, ne l'ont été que dans les Convulſions, & que tous ceux qui ont eu des Convulſions ont été tous guéris. Mais l'un & l'autre eſt également faux: Combien connoiſſons nous de miracles de guériſon ſans Convulſions? Combien de Convulſionnaires qui n'ont pas été guéris, ſoit parce qu'ils n'avoient pas de maladies, ſoit parce que leurs maladies, s'ils en avoient, ſubſiſtent encore aujourd'hui, ſoit parce qu'après une courte ſuſpenſion du mal, ils ſont retombés dans la même infirmité? Quelques-uns même en ſont morts.

VI.

Quant aux Convulſions qu'on appelle *guériſſantes* à proprement parler, parce qu'elles auroient *influé* comme cauſe phyſique ou morale dans une guériſon, je remarquerai d'abord que cet argument ne ſçauroit rien prouver, parce qu'il prouveroit trop. Car il en faudroit conclure à canoniſer les Convulſions les plus generalement décriées; celles de la Duſſon, par exemple, puiſque la liaiſon aux miracles de guériſon s'y trouve autant & plus que dans d'autres plus innocentes. Mais je demande quelle preuve a t'on après tout d'une telle prétention? Je dis, preuve claire & déciſive; car il faut ici une évidence parfaite: autrement dans le doute je prends le parti le plus ſûr. Seroit-ce que l'on voyoit de ſes yeux, & qu'on touchoit de ſes mains, pour ainſi dire, la correſpondance des mouvemens de la Convul-

Digitized by Google

sion avec l'opération progressive de la guérison? Mais en combien de manieres les sens peuvent-ils se tromper sur un point qui appartient à la physique du corps humain encore trop peu connue des plus habiles? Il y a eu cent mépriſes même de la part de gens du métier, dans ce prétendu méchaniſme des Convulsions guérissantes. D'ailleurs beaucoup de Convulsions consistoient dans des mouvemens d'une telle espece, qu'ils étoient visiblement plus propres à empêcher la guérison, qu'à la procurer: j'apporte en exemple la guérison de certaines descentes, d'un cancer, &c. Ajoutons une troisiéme réflexion. Dès qu'on ne s'éloigne pas de supposer ici quelque opération du Démon, on pourra supposer aussi aisément que l'Esprit de tenebres voyant ou conjecturant quelque guérison qui se prépare, viendra secretement se placer dans l'opération, & excitera dans le corps des mouvemens qui auront quelque rapport en apparence au rétablissement du corps, afin, comme dit Lactance, de faire croire que c'est lui qui aura fait ce qui cependant sera opéré par la main de Dieu. Dans toutes ces différentes hypothéses, je donnerois à Dieu la guérison, si elle est réelle & miraculeuse, je laisserois les Convulsions à tout autre agent.

VII.

Dira-t'on qu'il y a du moins quelques guérisons dans lesquelles on ne peut pas contester la liaison de cause à effet avec les Convulsions, par exemple, les guérisons opérées par les Convulsionnaires sur d'autres personnes! Mais ou ces Convulsionnaires ont opéré physiquement sur les malades, ou ils ont seulement invoqué le Bienheureux Diacre. Si leur opération se réduit à l'invocation du Saint Diacre, ou à l'application de ses Reliques, on peut s'en tenir là; & rien n'oblige d'aller chercher dans l'être de la Convulsion la cause du miracle. Si le Convulsionnaire a fait quelque opération physique, comme de succer une playe, le remede alors est tout naturel, & nullement miraculeux; les exemples de playes guéries par le succement sont tout communs. Le merveilleux restera donc de la part du Convulsionnaire qui aura succé sans s'incommoder. Mais que de choses à dire ici! Tous ceux qui succent des playes n'en meurent pas. La Convulsionnaire succeuse joignoit toujours l'invocation de M. Pâris à son opération. Le Démon qui ne peut pas communément guérir des corps grièvement malades, ne peut-il pas plus facilement empêcher que quelque petit poison ne nuise à un corps sain? Quoi qu'il en soit, je consens à laisser là, moi tout le premier, mes réflexions, & j'en reviendrai à notre jugement de prescription fondé sur les régles, lesquelles ne permettent jamais de reconnoitre un don de guerisons, proprement dit & vraiment divin, dans des personnes qui ne pourroient faire usage de ce pretendu don, que dans des crises d'aliénation d'esprit, dans des accès extatiques de badinage & de basses puerilitez, quelquefois même dans un enthousiasme également immodeste & violent.

VIII.

Enfin prétendra-t on démontrer la liaison de certaines guérisons avec le penſement qu'aura fait un Convulsionnaire, parce que le Convulsion-

Digitized by Google

naire aura annoncé, & prédit positivement la guérison, quand il l'a entreprise. C'est ici où il ne faut point précipiter son jugement. La difficulté seroit plus embarassante, si chaque fois qu'un Convulsionnaire prédisoit le succès d'une guérison qu'il entreprenoit, l'événement avoit justifié la prédiction. Mais il s'en faut bien que cela soit ainsi. On nous présente une guérison qui a réussi, sur deux ou trois cent autres qui ont échoué, quoiqu'elles eussent été prédites. Les faits sont notoires. Ce n'étoit à tous propos que promesses, qu'assûrances de guérison pour les malades de la part des Convulsionnaires. On sçait que la témerité a été portée jusqu'à essaïer de faire une résurrection, & qu'elle avoit été prédite comme certaine par la personne Convulsionnaire qui en a fait la scandaleuse tentative. La Convulsionnaire du Calvaire, qu'on prétend avoir guéri miraculeusement une Religieuse malade, elle-même deux jours après, à ce qu'on assûre, essaïa une autre guérison, & la prédit de même : mais la prophétie se trouva fausse, & le miracle ne se fit point. Tout ceci ressemble donc beaucoup à de heureux hazards, & ne sçauroit former une conviction raisonnée. Il viendra peut-être en pensée à quelqu'un de dire, que selon les SS. PP. le Demon quelqu'impuissant qu'il soit pour faire une guérison surnaturelle, peut du moins guérir une maladie qu'il aura lui-même envoïée, pour faire illusion : ce sera encore une autre solution à la difficulté ; car en ce cas l'agent secret n'aura prédit que ce qu'il sçavoit bien qu'il alloit faire.

Si on me dit ici que ce sont des conjectures frivoles, forcées & contraires à toute vraisemblance, je répondrai que tout est permis en conjectures, lorsqu'on veut bien par surabondance de droit discuter des difficultez, dans une œuvre qui est d'ailleurs toute décidée indépendamment.

IX.

Quel sera donc le résultat de tout ceci ? Ce sera de nous en tenir précisément à la décision des XXX. Docteurs ; sçavoir 1°. Que les Convulsions qui paroissent liées physiquement à certains miracles, sont par provision réprouvées, parce qu'elles sont vitiées d'ailleurs. 2°. Que les guérisons qui s'y trouvent liées en apparence, ont pour auteur, ou la nature toute seule, ou un agent superieur distingué de Dieu, ou Dieu lui-même accordant le miracle à l'invocation de son serviteur, & même à la simplicité & à la bonne foi des personnes, comme on l'a vû dans les épreuves de l'eau & du feu.

Il ne s'ensuivra pas pourtant de-là que ce soit une œuvre Mélangée, comme on l'entend ici : car l'œuvre Mélangée que nous rejettons, est celle dans laquelle une même personne sous la même notion de l'esprit de Dieu qui l'animeroit, feroit tout à la fois des choses bonnes & mauvaises, rapportées à une même fin. Or ici c'est un autre cas : D'un côté la convulsion & la guérison ne se rencontrent pas dans la même personne ; & par conséquent elles ne peuvent jamais être regardées comme faisant une seule œuvre : ou si l'on suppose que ces deux choses soient réunies dans le même sujet, il n'y aura toujours que la Convulsion & ce qui l'accompagne qui sera l'action du Convulsionnaire, & non pas la guérison. Ainsi ce sont

Digitized by Google

deux œuvres à part qui ne sont pas une seule action totale de la même personne : & alors on sera en droit de dire que la guérison peut venir de Dieu, & que la Convulsion n'en vient pas ; quand même je ne pourrois pas décider de quel principe part la convulsion. Car de ce que je ne puis pas dire ce qu'une chose est, & d'où elle vient, il ne s'ensuit pas que je ne puisse point juger ce qu'elle n'est pas, & de quel principe elle ne vient pas, quand j'ai des régles fixes pour le faire.

Parallele des anciennes Convulsions guérissantes aux Tombeaux des Saints, & des Convulsions modernes liées à des guérisons miraculeuses.

LEs Convulsionnistes trouvent encore dans ce parallele un argument qu'ils croient victorieux pour canoniser l'œuvre des Convulsions, en supposant leur liaison avec des miracles de guérison. Il paroit même qu'aujourd'hui c'est le seul décisif selon eux : car ils nous renvoient sans cesse à l'*Ecrit de la recherche de la vérité*, qui porte tout entier sur la ressemblance supposée des Convulsions de nos jours, avec les anciennes.

Deux courtes réfléxions en vont faire sentir le faux.

1°. Nulle ressemblance réelle entre les unes, & les autres. Dans les anciennes Convulsions, tout se réduit à une guérison qui est précedée, & accompagnée de mouvemens & d'agitations dans le corps du malade : ces simptômes durent une demie heure, six heures, si l'on veut même quelques jours : on en trouve très-peu qui ayent été plus loin. Les Convulsions d'aujourd'hui, ou plûtôt l'œuvre des Convulsions présente tout un autre spectacle. Il est vrai qu'il y a de même des agitations dans le corps : mais, 1°. Dans les trois quarts de nos Convulsions, rien de moins ressemblant aux mouvemens de ces corps guéris aux tombeaux. 2°. Ces agitations du corps ne sont pas le caractere dominant de l'œuvre moderne : discours singuliers, représentations, actions figuratives, divination, secours étranges demandés, Convulsions sans guérison, souvent même sans maladie, &c. quelle énorme différence !

Mais, dira-t-on, il arrivoit dans les anciennes Convulsions guérissantes plusieurs choses peu décentes, où la pudeur n'étoit pas toujours ménagée : & cependant on n'en concluoit pas que l'œuvre ne fût pas divine. Je ne sçai pourquoi ceux qui font cette objection semblent vouloir dissimuler, ou avoir oublié les miracles de décence tant de fois opérés par une providence spéciale qui semble veiller pour prévenir les suites de ces indécences, ce qu'assûrément nous ne voyons pas dans l'œuvre présente. D'ailleurs je répondrai que ce n'étoit pas comme aujourd'hui, des indécences commandées & produites par un esprit étranger animant les malades, des indécences approuvées, ou du moins supportées volontiers par les malades, des indécences données en spectacle pour signifier ou figurer quelque chose, des indécences destinées à faire corps dans une opération unique & individuelle, avec des exhortations édifiantes & des représentations religieuses : & d'un autre côté, c'est à tort qu'on prétend que les mouvemens qui arrivoient à ces tombeaux étoient réputés divins, nonobstant les indécences : & c'est ma deuxiéme reflexion.

Digitized by Google

2°. Je dis donc que jamais l'Eglise n'a trouvé rien de divin à ces Tombeaux que la guérison, & qu'on ne prouvera jamais qu'elle ait seulement pensé à reconnoître dans ces agitations en elles-mêmes qui précédoient la guérison, une opération guérissante & miraculeuse. Nos peres ne voyoient dans ces agitations autre chose qu'un phénoméne purement physique, un effet tout naturel de la guérison qui se faisoit subitement & avec violence; & dans laquelle Dieu ne vouloit pas faire un second miracle pour épargner aux malades la douleur que leurs corps devoient ressentir, & qui conséquemment excitoit quelque contorsion. Il est visible que cette vertu divine, *divina virtus* (p. 49 de la Recherche de la vérité) dont l'histoire fait mention dans quelques guérisons du 11 ou 12. siecle, accompagnées d'agitations, ne tombe que sur la guérison elle-même, qui se fait tout à coup.

Cette réflexion jointe à la premiere, montre évidemment qu'il n'y a aucune solidité dans le moyen qu'on employe pour justifier l'œuvre des Convulsions modernes, par leur prétendue ressemblance avec les Convulsions des malades qui recouvroient la santé autrefois aux tombeaux des Saints.

Je ne parle point ici des agitations des Energumenes aux tombeaux des Prophétes & des Martyrs, parce que ce point a été suffisamment touché dans le *Premier avis sur le Mélange*. Je demanderai seulement à l'auteur de *la Recherche de la vérité*, quel a été son dessein, lorsqu'il en a rapporté ce grand nombre d'exemples qu'on voit dans sa VIe. Lettre. Vouloit-il, pour établir le divin des Convulsions, que l'on regardât les Convulsionnaires comme possedés, ou obsedés? Si cela est, il ne doit pas ignorer que son système est rejetté avec horreur de tous les Convulsionnaires & du très grand nombre des Convulsionnistes. Et d'ailleurs il faut convenir que ce seroit là une maniere bien singuliere de prouver le DIVIN dont il s'agit, & qui fait depuis trois ans le sujet de la contestation. Si l'auteur n'a point eu cette vûe, qu'a-t-il donc prétendu nous apprendre par cette longue tradition que contient sa VIe. Lettre, & que doit-on en conclure par rapport aux Convulsions dont nous sommes témoins!

Enfin, le parallele admis & supposé, qu'en résultera-t-il en faveur du divin de nos Convulsions, si les anciennes dont on nous fait la description & qu'on allégue en preuve, n'étoient pas elles-mêmes divines, mais l'effet immédiat de l'opération du demon tourmenté?